

Rumeurs autour de la taxe sur l'habitation
L'OTR lève l'équivoque
 P 8

Election à la FTF
Plein feu sur les programme des 3 candidats
 (P 5, 6 & 7)



«Nouvel élan»

Le Col. AKPOVY



«La solution »

DOBOU KWADZO SEDEM GERSON



« Ensemble pour la reconstruction»

WONA Germain



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0240 du Mercredi 09 février 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Y-a-t-il l'ombre d'un ange dans les geôles de la CPI ?

Laurent Gbagbo l'ancien président ivoirien est jugé devant la Cour pénale internationale. Cette comparution est venue relancer le débat sur le bien ou le mal que pensent les uns et les autres de la justice pénale internationale.

Pourtant en 1998, c'est dans la ferveur que beaucoup d'Etats, 120 au total, ont signé le statut de Rome. Enfin une vraie justice internationale allait voir le jour.

Mais en 2008 déjà, à l'occasion des dix ans de la CPI le bilan de la Cour était mitigé. Les procédures étaient trop longues et on avait finalement enregistré trop peu de procès.

Mais la critique la plus virulente vient de l'identité des accusés. Trop d'africains dans le box des accusés !

La question divise les spécialistes. Les uns, souverainistes, ne voient à travers la CPI, qu'un moyen pour infantiliser les Etats les plus pauvres.

Pour les autres en revanche, si les magistrats de la CPI ne jettent leurs filets que sur le continent, c'est bien parce que c'est le lieu par essence de l'instabilité ou s'est déroulé ces dernières décennies des massacres des populations civiles. Ajoutée à cela la faiblesse des appareils judiciaires africains qui freine les procédures de mise en examen des personnalités influentes.

Même s'il n'y a pas l'ombre d'un ange dans les geôles de la CPI, l'on ne peut occulter le fait que la pratique en cours à la Cour Pénale Internationale accrédite la thèse d'une justice internationale à double vitesse.

Ce n'est donc pas sans fondement que certains vilipendent la CPI même si l'on s'accorde à reconnaître qu'il existe désormais un ordre public international dont le respect autorise des incursions dans les derniers retranchements de la sacro-sainte souveraineté nationale.

les pays africains n'ont d'autres solutions que de renforcer leurs systèmes judiciaires pour pouvoir espérer contourner cette CPI qui apparaît aujourd'hui à leurs yeux comme un nouvel avatar de la domination des pays les plus puissants. ■ La Rédaction



Abus d'autorité, détournement de fonds, spoliation des retraités, sos la caisse de retraite du Togo meure peu à peu...

Qui pour stopper la gestion chaotique du DG Yawo DIAPENA Igneza ?

P 3

Affaire d'escroquerie

Pascal Bodjona libéré d'office l'affaire est-elle close ?



P 2

Présentation du bilan 2015 du FNFI et perspectives

Deux produits annoncés pour cette année

P 8

LE COIN JURIDIQUE N° 7

Les droits de l'homme proclamés depuis 1948 comme étant des droits innés, il est judicieux de préciser qu'ils sont imprescriptibles et inaliénables. C'est d'ailleurs ce qu'affirme le Constitutionnaliste Togolais en stipulant dans les dispositions de l'article 10 de sa loi fondamentale : « Tout être humain porte en lui des droits inaliénables et imprescriptibles ». Ceci étant, les droits de l'homme s'entendent des droits appartenant à chaque être humain du simple fait de son existence. Cette existence apparaît alors comme la condition sine qua non pour que l'on jouisse de tous les droits et libertés garantie et proclamés par la Charte internationale des droits de l'homme.

Ainsi, l'existence et la personnalité juridique semblent intrinsèquement liées. La personnalité juridique qui ne serait existé sans l'existence du sujet de droit, peut être appréhendée comme étant l'aptitude d'une personne à avoir des droits et à être soumises à des obligations. Cette aptitude qui s'étend également à la capacité de pouvoir les exercer, doit être reconnue à toutes personnes sans distinction aucune et en tous lieux. A lire l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que « chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique », il serait illégal de priver quelqu'un de ce droit.

Même s'il advenait que certaines personnes bien que disposant de cette personnalité juridique n'arrivent pas à jouir totalement de leur capacité, la loi doit leur assurer une protection conséquente. De même ce n'est pas parce qu'une personne est incarcérée, détenue, mise en garde à vue, qu'elle perd cette personnalité

juridique. Certes, elle est privée de sa liberté d'aller et venir, mais demeure un sujet de droit nanti d'une personnalité juridique et par conséquent jouissant encore d'autres droits.

Cet article interpelle et doit interpeller la conscience de tout un chacun sur la manière de percevoir autrui car cet autrui est une personne comme soi-même, une personne que la loi protège dans la mesure du possible.

Ledit article non seulement garanti la reconnaissance de la personnalité juridique à toute personne, mais aussi et surtout donne la possibilité à toute personne de pouvoir la revendiquer.

L'homme n'étant pas seulement titulaire de droits, cette personnalité juridique lui soumet également à des obligations, obligations mentionnées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Les dispositions de l'alinéa 1 de l'article 29 de ce texte stipulent que « l'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible ». La constitution Togolaise précise pour sa part aux travers des dispositions de l'article 48 que « Tout citoyen a le devoir de veiller au respect des droits et libertés des autres citoyens et à la sauvegarde de la sécurité et de l'ordre public ».

Bref, cette personnalité juridique perd sa valeur juridique une fois que le sujet de droit cesse d'exister c'est-à-dire à sa mort. Mais en attendant que cela ne se produise, il convient de noter en lettre d'or que « chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique ».

(C.J.P.D.H.2D)

Affaire d'escroquerie Pascal Bodjona libéré d'office l'affaire est-elle close ?

C'est un réel débat au sein de l'opinion qui s'intéresse à cette fameuse affaire d'escroquerie internationale dans laquelle l'ex ministre de l'administration territoriale Pascal BODJONA est impliqué. Après sa libération surprise samedi dernier de la prison civile de Tsevié, beaucoup s'interrogent sur l'issue de cette affaire. Dans le camp de l'ex ministre on jubile et on tend à ranger cette affaire dans les souvenirs. C'est la fin de calvaire pour l'ex bras droit du chef de l'Etat s'exclame-t-on. Pour d'autres, il s'agit tout simplement d'une liberté provisoire en attendant la tenue d'un procès. Une chose est sûre, les autres présumés cerveaux de cette affaire sont pour la plupart aujourd'hui en liberté il s'agit de l'homme d'affaire togolais Sow Agba Bertin de l'ancien DG d'Elf Loïc le Floch-Prigent. Depuis lors plus de nouvelles du plaignant l'emirati Abass el Youssef.

Après sa sortie de prison en tout cas l'ex baron du RPT envisage déjà son avenir en politique mais de quelle manière, seul l'avenir pourra situer les uns et les autres. Avant son incarcération Pascal Bodjona lors d'une conférence de presse avait envisagé la possibilité de la création d'un parti politique en parlant en



terme imagé de construire sa propre hute c'est que d'ailleurs certains de ses proches souhaitent. L'organisation en grande pompe de son retour à son domicile témoigne à suffisance, cette envie de prouver à ses détracteurs qu'il représente un poids politique. Sur des t-shirt confectionnés pour la circonstance et arborés par ses proches, on pouvait lire « Pascal Bodjona l'alternative » voila qui résume. Pour ses anciens amis du pouvoir Bodjona ferait mieux de faire profile bas et explorer les pistes pour un possible retour à ses premières amours. Il ne sert à rien de rever Pascal Bodjona ne fera pas mieux qu'un Agbeyomé Kodjo ou un Dahuku PERE. L'échiquier politique togolais est bipolarisé et visible.■

Dick Mensah



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Accès à l'eau potable 2016, l'année du tournant ?

L'accès des populations à l'eau potable demeure un véritable challenge au cœur de l'action des autorités togolaises. La preuve, la semaine dernière, les populations d'Atikpamé (canton de Vogon) Sélédjimé, Ahonkpè, Kpéyidji (canton de Dagbati), ont bénéficié des forages motorisés, en remplacement des forages à motricité humaine. Présente à la cérémonie de réception de ces ouvrages, la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a réaffirmé la volonté du gouvernement d'œuvrer pour le bien-être des populations à la base.

Cette action isolée constitue un pan du problème dans sa globalité. En effet, le problème d'accès à l'eau potable auquel sont confrontées les populations est complexe. A Lomé, par exemple, où les

besoins sont estimés à 77.000 m³ par jour, seuls 60.000 sont disponibles.

Aussi de nouvelles mesures ont prises allant dans le sens de la résolution du problème au cours d'un mandat placé sous le sceau du social. Il faut impérativement que le gap soit comblé en cette année, affirme-t-on du côté des services de l'hydraulique.

Pour ce faire, les châteaux d'eau de Bé et de l'Université de Lomé sont en phase de réhabilitation grâce au concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

Tournant majeur dans cette quête, le Togo entend de concert avec le Ghana voisin construire une canalisation pour acheminer l'eau potable depuis Sogakopé (Volta inférieure), au Ghana, jusqu'à la ville de Lomé. Le projet, faut-il le rappeler est également appuyé par la Facilité africaine



de l'eau (FAE)

L'accès à l'eau potable ne se limitera qu'à Lomé. Ainsi, avec les vingt et neuf (29) milliards de F CFA dont bénéficie le secteur, il est prévu cette année l'installation de deux mille deux cents (2.200) pompes à motricité humaine et l'aménagement ou la rénovation de deux mille trois

cents (2.300) forages. Cinq cent (500) nouveaux forages seront également installés dans la région des Plateaux et Maritime. Autant de réalisations qui doivent marquer un tournant dans la résolution du problème d'accès des populations à une eau de qualité.■

Démocrate

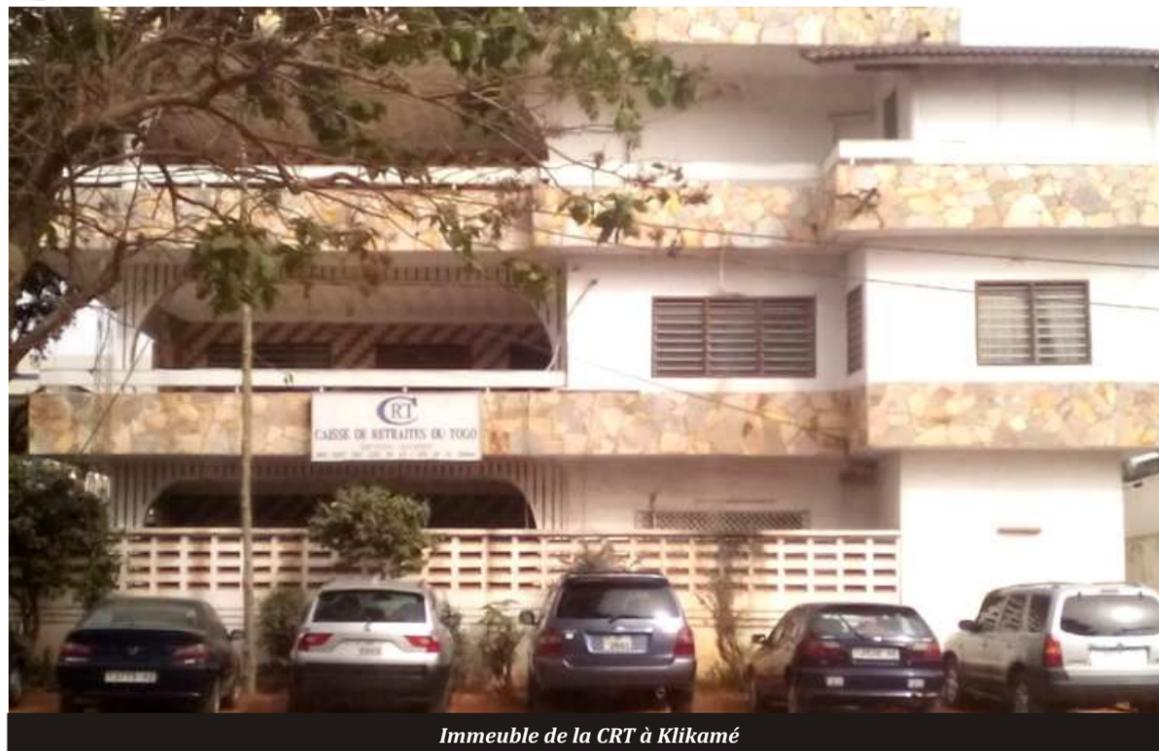
Abus d'autorité, détournement de fonds, spoliation des retraités, sos la caisse de retraite du Togo meurt peu à peu...

Qui pour stopper la gestion chaotique du DG Yawo DIAPENA Igneza ?

L'Etat togolais depuis quelques années s'est résolument engagé sur le chemin de la transparence et la bonne gouvernance avec la mise en œuvre des mécanismes permettant une lutte efficace contre la corruption et le sabotage économique dans les sociétés et services publics. Cette nouvelle dynamique insufflée par les plus hautes autorités du pays malheureusement n'est pas relayée comme il se doit dans certaines structures dont la Caisse de Retraite du Togo ou Yawo DIAPENA Igneza directeur général à plutôt inauguré une méthode de gestion moyenâgeuse ou abus d'autorité, licenciements abusifs détournement de fonds clientélisme népotisme font bon ménage au grand dam de la CRT qui se consume à petit feu.

La CRT ou le symbole de la mauvaise gestion

Ce n'est pas un secret, la Caisse de Retraite du Togo ne se porte pas bien, mieux elle est à l'agonie et bientôt risque de mettre la clé sous le paillason. Cette conclusion est bien loin d'être la notre. En effet, en 2010, un cabinet dénommé ACTUARIAT recruté et financé par la Banque Mondiale avait mené une étude sur la santé financière de la Caisse de Retraite du Togo à long terme. Dans le rapport final de cette étude, un constat saute aux yeux : les cotisations évoluent moins vite que les prestations (paiement des pensions). Le rapport a conclu que si rien n'est fait la Caisse de Retraite du Togo (CRT) se retrouvera en cessation de paiement d'ici 15 ans c'est-à-dire en 2030. Il faut arrêter l'hémorragie en y opérant des réformes afin de garantir la continuité du régime avait recommandé le cabinet auteur de l'étude. Mais de 2010 à nos jours, rien absolument rien n'est encore fait pour sauver les meubles si ce n'est l'augmentation du salaire du DG qui bat tous les records depuis l'existence de la caisse, et aussi la revue à la hausse des émoluments des membres du



Immeuble de la CRT à Kikamé

conseil d'administration. Le Directeur Général Yawo DIAPENA Igneza initie des méthodes suicidaires et contre productives pour cette structure sensé assurer les vieux jours des agents de l'Etat. Il faut dire que la caisse de retraite du Togo fonctionne sur la base d'un régime de solidarité entre les générations et par conséquent le moindre dérapage pourrait briser cette chaîne de solidarité entre les cotisants et les retraités composés surtout de personnes âgées. Parlant d'ailleurs de personnes âgées et de retraités monsieur DIAPENA affiche un manque de considération déconcertant vis-à-vis de ceux-ci. Un retraité nous a confié qu'en 2013 par exemple lors du contrôle physique, il avait été demandé aux grabataires de s'abstenir de se rendre sur les lieux de recensement une équipe devrait passer à leur domicile pour la formalité ce qui était d'ailleurs une belle initiative pour éviter à ces derniers des tracas sauf que l'équipe mobile en question ne se déplacera jamais et certains grabataires ne seront pas recensés. pire ils écopent de sanctions notamment la suspension des pensions généralement destinées à l'achat de médicaments. Des veuves meurent et le DG DIAPENA doit porter sur sa

conscience (aussi faut il qu'il en est une) des décès dus à sa gestion scabreuse.

Pour des raisons liées à l'éloignement de certains pensionnaires et la petitesse de l'enveloppe, certains choisissent de cumuler leur pension afin de toucher une cagnotte plus consistante. Si la pratique était autorisée par le passé, elle ne l'est plus aujourd'hui. La veuve doit effectuer des déplacements à chaque paiement et gars aux retardataires. On a l'impression que tout est fait à dessein afin de mettre la main sur les misérables pensions des retraités et veuves.

Les retraités sont une catégorie de citoyens dont il faut entourer de soins mais tel n'est pas le cas à la CRT où le DG avec l'aide de certains agents que lui-même a fait recruter sur la base des contrats complaisants, met tout en œuvre pour spolier les pauvres retraités.

Liquidation en cascade des pensions, la nouvelle trouvaille pour spolier les petits retraités

La liquidation en cascade C'est une nouvelle formule dont la marque de fabrique porte les griffes du DG Yawo DIAPENA de quoi s'agit il ? elle est consécutive à la revalorisation des salaires des fonctionnaires de l'état à travers leurs indices.

En effet, les salaires des fonctionnaires togolais ont connu une première augmentation en janvier 2015 et une seconde en juillet de la même année. Il faudra également prendre en compte le déplafonnement de la grille. le mode de calcul de la liquidation en cascade ne prend pas en compte le dernier indice des fonctionnaires en partance à la retraite l'année dernière c'est-à-dire en 2015 mais plutôt celui de l'année 2014. Le DG allègue que les fonctionnaires dont le salaire a augmenté et qui partent à la retraite n'avaient pas cotisé en fonction des dernières augmentations ce qui est convainquant mais sauf que le mode de calcul tel qu'exposé, viole les textes notamment l'article 19 de la loi portant règlement de la pension. Qu'à cela ne tienne là où le bât blesse c'est qu'il y a une sorte de deux poids deux mesures dans l'application de cette formule. Elle n'est pas appliquée au corps des magistrats et aux enseignants du supérieur et on se demande pourquoi une telle discrimination ? Seul le DG peut apporter une réponse à cette application sélective de la fameuse formule liquidation en cascade.

Des relations tendues avec le personnel

La mauvaise gestion des ressources humaines est l'autre

point fort de monsieur Yawo DIAPEN. L'adage l'homme qu'il faut à place qu'il faut lui semble foncièrement inconnu. Dans l'optique de mieux protéger ses intérêts sur fond de magouille, le tout puissant DG est capable d'envoyer un menuisier à la place d'un maçon. Ainsi, l'on assiste à des affectations qui choquent le bon sens et ne répondent à aucune logique. Des agents ayant reçu des formations pointues dans des domaines précis sont affectés à d'autres postes et remplacés malheureusement par d'autres agents qui ne s'y connaissent pas. A cela il faut ajouter l'abus d'autorité qui s'illustre à travers des licenciements abusifs dont à fait cas plusieurs journaux. Malgré l'existence des compétences, le directeur général préfère faire recours à des cabinets qui naturellement lui reversent des commissions. autant d'aberrations dans la gestion qui suscitent des inquiétudes quand à l'avenir.

L'atmosphère à la caisse de retraite est très délétère et rien ne semble arrêter monsieur DIAPENA dans ses dérives. Il nargue tout le monde et se présente comme le protégé du ministre de l'économie et des finances Adjy Ayassor qui fait office de président du conseil d'administration. Simple stratégie d'intimidation ou bénéficie-t-il réellement de la complicité du PCA dans ses basses besognes ? Il se raconte d'ailleurs que le DG Yawo DIAPENA Igneza est aux portes de la retraite mais fait des pieds et des mains pour se maintenir à son poste sur la base d'un contrat. Il est temps que les plus hautes autorités ouvrent les yeux sur ce qu'on peut appelé sans exagérer crise à la CRT où désormais tout les coups sont permis. Des retraités sont bien déterminés à en découdre avec le DG espérons qu'il s'agit d'une simple menace sous l'effet de la colère... Il faut arrêter le désordre avant qu'il ne soit trop tard. A bon entendeur salut...■

P. Fabrice

Sécurité routière

Des mesures drastiques pour réduire le nombre d'accident et la criminalité violente



Plus rien ne sera comme avant en matière de sécurité routière. En effet le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ainsi que celui des Infrastructures et des Transports ont annoncé la semaine dernière leur intention de lutter contre toute forme d'insécurité routière au cours d'une conférence de presse. Comme mesures, les deux ministères ont décidé d'imposer le port obligatoire du casque sur 100 m comme toute autre longue distance pour tout engin à deux roues. La visite technique également sera une obligation pour tout engin afin de lutter contre les accidents. Pour amener les médias et d'autres personnalités à comprendre les raisons de ces nouvelles mesures, une présentation a été faite sur les formes d'insécurité routières.

La première présentation qui a trait avec la criminalité violente a montré avec faste l'impuissance du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. Selon cette présentation, et selon la répartition du taux de la criminalité au Togo, Lomé est en vogue avec 55% de criminalité suivi de la région des plateaux avec 18% des taux de

criminalité; 13% pour les savanes; 8% pour la Kara et 6% pour la centrale.. Pour ce qui est des infractions, elles sont nombreuses. Ainsi on peut citer des braquages, des vols à main armée, des cambriolages, des vols de voiture bref tout ce qui a trait à la criminalité violente sur la route.

Le second axe a illustré les accidents de circulation; ainsi au cours de l'année 2015, les services de police et de gendarmerie ont 473 morts contre 800 morts en 2014. Au vue de ce résultat, les deux ministères ont compris l'importance du port de casque. Au titre des mesures drastiques, les policiers et les officiers de police ne seront pas épargnés et pour montrer son impartialité le ministère de la sécurité et de protection civile a mis sous les verrous les éléments qui ont été reconnus pour leurs attitudes véreuses. Présents à cette conférence, l'union des transporteurs routiers du Togo a donné sa parole pour lutter contre les stations sauvages, les charges dépassant le gabarit et toutes autres formes qui sont la cause des accidents de circulation.■

Charles

Election à la FTF Plein feu sur les programme des 3 candidats



Les acteurs du football togolais se retrouvent en congrès électif samedi prochain. L'on connaîtra à l'issue du vote, l'équipe qui aura la lourde charge de gérer le football togolais en proie à des crises répétitives depuis 2006. Trois listes sont en course avec comme tête de liste, un certain WONA Germain homme d'affaires ancien président d'Agaza de Lomé, DOBOU Gerson ancien international togolais instructeur FIFA et le colonel Guy AKPOVI ancien directeur général de la gendarmerie. A l'heure actuelle, il est difficile de pronostiquer celui qui pourrait tirer son épingle du jeu tant les trois concurrents

depuis quelques jours exposent aux différents votants des programmes de qualité dont votre journal vous publie dans ce numéro l'intégralité. Il faut dire que le congrès de samedi intervient quelques semaines après un congrès statutaire qui a permis d'adopter de nouveaux textes devant régir le football togolais pour les prochaines années. En vue d'un scrutin apaisé, le ministre des sports Guy Madjé LORENZO a eu une rencontre avec les trois têtes de liste. Voici en intégralité les programmes que chacune des listes devra dérouler une fois élue..■

Fabrice

Partenariat Togo-Maroc

Un protocole d'accord signé avec la fondation de l'Office Chérifien des Phosphates

Le gouvernement Togolais a signé une convention cadre de partenariat avec le Fondation de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) le 29 janvier dernier. Selon le ministre Agadazi, ce partenariat porte sur 5 axes à savoir : l'accompagnement pour la réalisation des projets de développement agricole intégrés ; la mise en place d'une caravane agricole au Togo pour le transfert des nouvelles technologies ; le renforcement des capacités des cadres et techniciens du secteur agricole, des projets académiques d'échanges et de conférences scientifiques. Pour le ministre Agadazi, l'objectif de ce



partenariat est la mise place d'une carte agricole. « Permettre au Togo d'avoir une carte agricole lui permettrait de faire des prévisions et aussi cela donnera au pays la chance d'être

un exportateur agricole De son côté, MOUNIR ALAOUI, vice-président de la fondation n'a pas caché les intentions du Maroc au Togo. Se réjouissant de cette signature, il a

également laissé entendre que cette coopération vise surtout des domaines comme le social ; la formation, les réflexions stratégiques; l'amélioration des conditions de vie des petits

producteurs agricoles. Comme projets phares déjà en cours, on peut citer l'accompagnement des petits producteurs agricoles marocains à travers des actions de vulgarisation ; la mise en œuvre de projets de développement agricoles intégrés ; l'organisation des caravanes OCP au niveau national et continental enfin la recherche et le développement. Pour rappel, la fondation OCP a été créée pour porter l'engagement social et sociétal du group OCP. Cette structure est animée par des valeurs de partage et d'ouverture.■

KABEY

«Nouvel élan», slogan: «Dynamiser le football» Projet de relance du football togolais

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Chers camarades présidents de clubs et ligues, animateurs de notre sport-roi,

La prochaine élection à la Fédération Togolaise de Football m'offre l'opportunité de solliciter votre suffrage pour briguer la présidence de notre institution.

Chers amis, comme vous le savez tous, notre football traverse depuis quelques années des zones de turbulences. Notre ambition à nous tous est d'œuvrer à le relever de sa torpeur et à le hisser à la place qu'il mérite aux regards des résultats des années glorieuses de qualification à la Coupe du Monde 2006. Notre détermination et engagement nous aideront à coups sûrs à relever ce défi.

Ainsi, chers amis, la prochaine gouvernance de notre football sera collégiale et inclusive, impliquant tous les acteurs à savoir ligues, districts, clubs, arbitres, anciens joueurs, anciens dirigeants, presse sportive; bref tous ceux et celles qui peuvent apporter un plus à notre football.

Ce renouveau du football togolais se fera avec l'accompagnement et l'appui de l'Etat togolais, de la CAF et de la FIFA.

Nous devons résolument nous tourner vers la relance de notre football et cela passe inexorablement par la ferme volonté de conserver les acquis et d'apporter des innovations majeures dans la gestion quotidienne de la maison football.

Chers amis, voilà en quelques mots notre ambition pour le renouveau du football togolais et je suis sûr qu'avec votre soutien et accompagnement, nous allons ensemble relever ce défi.

Pour sauver le Football togolais et nous aider nous-mêmes les acteurs à sortir les compétitions nationales de la longue période d'hibernation dans laquelle les avaient plongées les crises successives au sein de la FTF, la Liste Nouvel Élan a initié un Plan de relance qu'elle va appliquer si les électeurs lui accordent leur confiance. Le financement de ce Plan devait associer, l'Etat togolais, la FIFA et des sponsors locaux et extérieurs dans le cadre de Conventions de partenariats.

Notre Objectif principal en sollicitant le suffrage et la confiance des membres de la FTF est de parvenir rapidement à l'assainissement du football togolais aux plans sportif, financier et administratif en vue de créer les meilleures conditions pour la mise en place d'une Ligue de Football amateur à partir des saisons qui suivront la mise en place des institutions prévues dans les nouveaux statuts que les acteurs se sont librement donnés le 20 janvier dernier.

Eu égard à la situation critique que traversent les clubs qui, du coup, a plongé joueurs, arbitres, dirigeants de club et tous les autres acteurs dans une précarité inouïe il est plus qu'impérieux de revenir aux quatre objectifs fondamentaux qui soutiennent notre candidature à savoir:

- la relance des compétitions nationales D1, D2, D3, U17, U20, U23, Football féminin, etc.
 - le renforcement organisationnel et administratif de la FTF
 - la mise en place d'une véritable Direction Technique Nationale
 - la mise en place de Conventions de partenariats avec des sponsors locaux et extérieurs
- Pérenniser le financement à long terme des compétitions nationales
Afin de ressusciter le sport roi dans notre pays,

nous comptons garantir la pérennité du financement des compétitions nationales par la FIFA, nous préconisons la signature d'une Convention cadre entre l'Etat togolais, la FIFA et la FTF garantissant dans la durée, un accompagnement financier de l'Etat à l'organisation des compétitions nationales et au développement du Football des Jeunes et du Football féminin.

Dans la même optique, nous préconisons que, dès que vous nous accorderiez votre confiance, une action marketing crédible soit menée en direction des Sponsors locaux pour obtenir la signature de contrats de partenariats permettant aux entreprises togolaises d'accompagner financièrement l'organisation des compétitions nationales et le développement du Football togolais.

Outre sa contribution financière, nous solliciterons auprès de la FIFA de dépêcher auprès de la FTF, un Expert en marketing pour nous assister dans nos démarches en direction des sponsors potentiels.

Nous disposons, à Nouvel Élan, des capacités avérées à opérer le virage qualitatif permettant au Football togolais de sortir de l'ornière et d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ensemble par un pacte par voie électorale.

Bref, notre mission principale, de toute évidence, sera de stabiliser la FTF aux plans sportif, institutionnel et financier, de conduire et de pérenniser la relance des compétitions et mettre en application toutes les réformes nécessaires prévues par les nouveaux statuts. Nous sommes convaincus que tous les acteurs du Football, l'Etat togolais puis les sponsors, mis en confiance, joueront alors pleinement leurs partitions en vue d'insuffler un Nouvel Élan à notre sport roi.

PROGRAMME D'ACTION DE LA LISTE «NOUVEL ELAN »

Les élections prochaines doivent constituer un nouveau départ pour le football togolais.

A ce titre, le comité exécutif qui sera issu de ces élections aura la lourde tâche de le sortir de sa léthargie en mettant un accent particulier sur la réconciliation des différents acteurs.

La liste « nouvel élan » doit créer un grand cadre d'échanges et de partage en faisant appel à tous les acteurs et personnes ressources dont regorge notre football afin de fédérer les énergies et ramener la sérénité dans la maison football.

Les domaines suivants sont à relancer :

ADMINISTRATION

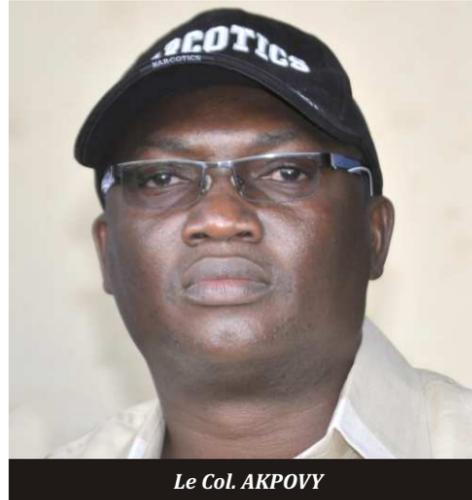
Le nouveau comité devra très rapidement faire l'état des lieux de toutes les ressources tant humaines, financières que matérielles dont dispose la FTF.

Il faudra aussi moderniser la gestion et le fonctionnement de l'administration de la fédération à travers des stages et recyclages du personnel afin de l'habituer à la matière football.

FORMATIONS ET STAGES

Dans sa recherche de professionnalisation du football togolais, le nouveau comité exécutif s'attèlera dès sa prise de fonction à assurer la formation des différents acteurs avec le concours de l'Etat togolais, la CAF, la FIFA. Ainsi, nous aurons pour la relance de nos activités des acteurs bien outillés et qualifiés:

1- Responsables de clubs : Aider les présidents et secrétaires généraux à dynamiser l'administration de leurs clubs et maîtriser les rouages de la gestion des activités notamment l'organisation des matchs, les réserves de qualifications, la constitution des dossiers



Le Col. AKPOVY

2- Arbitres : Aucune rencontre de football ne peut se dérouler sans ces acteurs qui constituent un maillon essentiel de la chaîne football ; ainsi, ces derniers ont besoin d'une formation technique soutenue afin de les outiller dans leur domaine.

Cette formation qui se fera avec l'appui de la CAF et de la FIFA inclura également les inspecteurs d'arbitres et les commissaires de matchs.

3- Personnel médical des équipes : De nos jours, la FIFA met un accent particulier sur la protection des joueurs au cours des matchs. Ainsi, la FTF fera sienne cette résolution et avec l'aide des médecins et kinésithérapeutes organisera un stage de formation à l'intention du personnel médical des équipes.

4- Presse sportive : La communication et la visibilité de nos activités devant constituer un des points essentiels de notre fonctionnement, les journalistes sportifs seront mieux outillés en vue de la sensibilisation de la vulgarisation des idéaux du football notamment le fairplay.

5- Les groupes de supporters : ne seront pas oubliés au vue du grand rôle qu'ils jouent dans l'animation des matchs.

Toutes ces formations viendront en appui au travail déjà considérable abattu pour la formation des entraîneurs par la CAF et la FIFA.

COMPÉTITIONS NATIONALES ET COUPES

Toute association nationale ne vivant qu'à travers ses compétitions nationales, nous allons très rapidement définir de façon collégiale avec tous les acteurs les meilleurs moyens de relancer nos compétitions nationales de toutes catégories.

Nous savons tous que la fédération n'a plus fait d'activités depuis belle lurette. Ainsi, nous devons nous atteler à aider les clubs à se restructurer et se réorganiser en vue de leur bon fonctionnement car ils constituent le vivier de nos équipes nationales.

Ainsi, les compétitions seront relancées dans toutes les catégories à savoir les 1ère, 2ème et 3ème divisions, ainsi que le football féminin sans oublier les catégories de jeunes, le tout en concertation avec les ligues régionales.

Nous solliciterons à cet effet, l'expertise des techniciens de la CAF et de la FIFA tant au niveau national qu'international.

La coupe du Togo devra aussi impérativement être relancée de même que d'autres coupes qui seront mises en jeu en vue de donner de la matière à nos athlètes qui en ont été sevrés pendant longtemps.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le directeur technique national (DTN) est un technicien de très haut niveau dans sa spécialité sportive. Comme partout ailleurs, il sera placé sous la double autorité du ministère des Sports et du président de la FTF. Il doit être au centre

d'un système complexe où il compose avec des enjeux sportifs, juridiques, médiatiques, sociaux, économiques, humains, politiques et professionnels. En conséquence, il doit disposer la fois des qualités d'entraîneur, de négociateur et de communicant. Il doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération. Il contribuera à la définition de la politique fédérale, en assurera l'application et évaluera sa portée.

Il sera notamment responsable de :

- l'ensemble des équipes du Togo et de la politique sportive de haut niveau,
- la formation et du perfectionnement des cadres,
- la coordination des actions entre la FTF et les fédérations sportives affinitaires, le sport scolaire et universitaire et le sport militaire,
- la cohérence des projets sportifs de la FTF avec les orientations du ministère des sports,

Son avis est prépondérant dans la nomination des entraîneurs nationaux (EN), des cadres techniques nationaux (CTN).

C'est pourquoi son recrutement doit se dérouler en plusieurs étapes : un appel à candidature, la prise en compte de la sélection du président de la FTF, un passage en commission d'évaluation, la décision du ministre. Le DTN est nommé par le ministre des Sports après signature d'une lettre de mission entre le directeur des sports et le président de la FTF.

DEVELOPPEMENT DU BEACH SOCCER

Le nouveau comité exécutif se basera sur les structures organisationnelles existantes pour relancer la pratique du beach soccer au Togo avec le soutien de la FIFA.

MARKETING ET SPONSORING

L'image du football togolais étant terni par les crises à répétition depuis des années, il urge de trouver les voies et moyens de renouer le contact avec nos différents partenaires tant sur le plan local qu'international.

Nous rechercherons des sponsors qui aideront à financer nos activités.

RELATIONS PUBLIQUES

Comme signifié plus haut, le prochain bureau, dès son élection doit prendre rapidement attache avec nos partenaires de tous les jours à savoir l'Etat togolais qui est le principal bailleur de fonds de notre football ainsi que la FIFA et la CAF en vue de tisser les nouvelles bases de notre fonctionnement. Nul n'est sans ignorer l'état dégradant des relations qui existent entre la FTF et ces entités. Nous devons tous y travailler en vue de bénéficier de leur confiance pour le plus grand bien de notre sport roi.

Dans le cadre des prochains matchs de l'équipe nationale du Togo, des contacts doivent être rapidement renoués avec les joueurs afin de ramener la sérénité et l'harmonie et les motiver à regagner le groupe ; tout ceci sera possible grâce à une meilleure organisation des conditions qui seront mises à leur disposition notamment la réorganisation des voyages et des regroupements d'avant-matchs ainsi que la résolution définitive des problèmes de primes.

CONCLUSION

Ce programme d'activités qui traduit les besoins du football togolais constituera le cahier de charges pour la liste « nouvel élan » pendant les quatre (4) prochaines années. Cependant, son exécution ne sera possible qu'avec le soutien et l'accompagnement de tous les acteurs.

Nous nous engageons à nous atteler pour la relance du football togolais. ■

Élection à la FTF: Programme de la Liste «LA SOLUTION»

Les Principes de la liste « LA SOLUTION »

Pour relever le défi de rendre au sport roi sa noblesse et restaurer son image ternie par des problèmes relationnels, la liste «LA SOLUTION» s'est assignée des principes à savoir : Collégialité, Pragmatisme et Excellence.

1. Collégialité

- Solidarité dans l'action ;
- Fédération des énergies.

2. Pragmatisme

- Actions pratiques ;
- Persévérance dans l'action.

3. Excellence

- Efficacité dans l'action ;
- Promotion du culte de l'excellence et du Fair Play.

L'alternative crédible pour une résolution pérenne des problèmes au sein de la FTF.

Concept global

Les élections du 13 février 2016 à la FTF, constituent à ne point en douter, un tournant décisif dans l'histoire du football togolais.

En effet, depuis de nombreuses années, de multiples crises caractérisent la gestion du football togolais. Il est apparu que ces diverses crises trouvent leur fondement essentiellement dans les hommes qui animent ce football et accessoirement dans les textes

qui régissent ce sport tant aimé dans la nation togolaise.

Un premier pas a été franchi en ce qui concerne le volet des textes, lorsque ces derniers ont été adoptés le 20 janvier 2016 dans une ambiance apaisée.

Le volet qui concerne les hommes, de loin le plus difficile à gérer, nécessite que l'on mette à la tête du football togolais une équipe compétente et expérimentée conduite par un homme du milieu du football.

Ce sont ces critères qui ont conduit à mettre en place, une équipe d'hommes d'expériences dans le groupe dénommé « LA SOLUTION » dirigé par Monsieur DOBOU Kwadzo Sedem Gerson, un homme de terrain, maîtrisant parfaitement les arcanes du football.

La liste « LA SOLUTION » s'engage à instaurer la paix et la cohésion au sein de la famille du football et entend ainsi rétablir l'enthousiasme et la fierté nationale pour un meilleur visage de ce football.

Elle entend relever les principaux défis suivants:

Organiser les états généraux du football togolais ;
Restaurer la discipline au sein de la Fédération et moraliser le milieu du football pour mieux combattre la corruption et l'obscurantisme ;
Assurer une nouvelle organisation du football au Togo ;

Renforcer les capacités du potentiel humain et technique ;

Renforcer les infrastructures et les équipements ;
Planifier l'organisation des compétitions et matches internationaux et clarifier le cadre des récompenses et des sanctions ;

Prévenir et combattre la violence sous toutes ses formes ;

Doter la FTF d'outils de gestion des ressources financières suivant des règles de transparence et de bonne gouvernance.

Définir avec les pouvoirs publics une politique plus engagée et plus valorisante du football au Togo.

Nos chantiers

I. Organiser les états généraux du football togolais.

L'organisation des assises nationales du football togolais en vue d'apaiser les cœurs et taire les rancœurs qui minent le football togolais depuis quelques années. Au cours de ces assises, les nouveaux textes élaborés seront examinés pour que les divers acteurs appelés à les utiliser puissent s'en approprier.

La prise en compte de la dimension culturelle et spirituelle du pays à travers des actions spécifiques pour honorer nos morts et blessés dans les divers endroits où le sang des togolais a pu être versé.

II. Restaurer la discipline au sein de la Fédération et moraliser les milieux du football pour mieux combattre la corruption et l'obscurantisme



DOBOU KWADZO SEDEM GERSON

Le football étant l'école de la discipline par excellence, il est important de rétablir la discipline à travers :

Le respect des Statuts et des autres textes régissant l'organisation et la pratique du football au Togo

La formation des acteurs du football (officiels de la FTF, dirigeants et joueurs) en vue du respect du code d'éthique.

Eveiller en chaque acteur le sens de la dignité, du patriotisme et de la fierté nationale ;

Récompenser l'effort et instaurer la culture de l'excellence et de l'équité ;

Donner les moyens suffisants aux acteurs les plus vulnérables notamment les entraîneurs accusés à tort ou à raison de corrompus par les joueurs et les managers et surtout les arbitres, qui traînent après eux une réputation mal vécue ;

Mettre en valeur les entraîneurs locaux et les arbitres à partir d'objectifs spécifiques.

Organiser des campagnes de détection et de formation des arbitres sur la base des critères valorisants la corporation.

III. Assurer une nouvelle organisation du football au Togo

Les nouveaux textes prévoient en leur article 11 que les membres de la FTF sont les suivants :

- les clubs de première Division ;
- les clubs de deuxième Division ;
- les ligues régionales ;
- La Ligue Nationale du Football Féminin (LNFF) ;
- l'Association nationale des arbitres ;
- l'Association nationale des entraîneurs et Educateurs de football ;
- l'Association nationale des joueurs ;
- l'Association nationale du personnel de la médecine du sport.

« LA SOLUTION » entend tirer profit de cette nomenclature pour assoir une politique adaptée à chaque corps. Par ailleurs, la récente loi sur la décentralisation découpant le pays en six grandes régions administratives donne l'occasion d'asseoir une organisation qui permettrait aux ligues, non seulement d'assurer un travail de détection et de formation, mais aussi de pouvoir organiser des compétitions de qualité au niveau des régions.

Ces diverses actions seront traduites dans :

La mise en place permanente des sélections préfectorales, régionales à travers des compétitions pour permettre la constitution d'un vivier pour des équipes nationales au niveau des minimes, des cadets et des juniors ;

La mise en œuvre d'un plan de renforcement de la compétitivité des clubs toutes catégories confondues ;

L'organisation de championnats corporatifs ;

L'organisation des championnats des ligues ;

La redynamisation du championnat des jeunes en collaboration avec des structures partenaires ;

La redynamisation du football féminin ;

L'évolution du championnat vers un statut professionnel.

L'appui à l'organisation des compétitions scolaires et universitaires ;

Le réajustement du calendrier national sur le calendrier international ;

La promotion de l'actionnariat dans les clubs.

Les actions précitées permettront à coup sûr d'aboutir à la mise en place des équipes de valeur, notamment en ce qui concerne :

- une équipe nationale A ;
- une équipe nationale Espoirs ;
- une équipe nationale Junior ;
- une équipe nationale Cadette ;
- une équipe nationale Minime ;

une équipe nationale féminine.

Dans notre politique, nous développerons un effet de synergie entre les responsables des ligues et les inspections de jeunesse et sport afin de faire des lycées et collèges des viviers de ces diverses catégories d'équipes de jeunes.

L'équipe Nationale scolaire et universitaire ne sera pas en reste et permettra de disposer de joueurs à la tête bien faite.

L'instauration d'une Direction technique dotée de moyens adéquats devrait permettre une éclosion des talents.

Par ailleurs, la création d'une Ligue Nationale du Football Féminin (LNFF) devrait également être favorable à l'éclosion du football féminin.

IV. Renforcer les capacités du potentiel humain et technique

Notre action consistera à :

Réorganiser l'administration de la FTF ;
Moderniser les licences par l'informatisation et la numérisation ;

Organiser des cours et des séminaires de formation à l'attention des acteurs de football (dirigeants, entraîneurs, arbitres, etc ...)

Organiser des stages de formation des arbitres, des journalistes, des médecins, des kinésithérapeutes et autres ;

Faire la promotion d'un grand nombre d'arbitres togolais au niveau africain et mondial ;

Encourager la promotion des écoles ou académies de football ;

Etudier et définir les voies et moyens de prospection et de sélection de l'élite footballistique ;

Promouvoir et développer le football des minimes, des cadets, des juniors et le football féminin par l'organisation des compétitions nationales et internationales ;

Soutenir tout projet d'organisation et d'éducation des supporters.

V. Renforcer les infrastructures et les équipements

Il s'agira de :

Réhabiliter ou rénover les stades en concertation avec les Autorités administratives ;

Doter les diverses ligues de bureaux, d'équipements et matériels sportifs.

La mise en place des infrastructures permettra de réactiver le projet de candidature du Togo pour abriter la CAN 2025 /2027 qui pourrait servir de base de départ pour la mise à la disposition de la jeunesse togolaise d'autres stades de grande classe.

A terme, notre action consistera à agir pour améliorer la qualité des infrastructures afin de favoriser une bonne pratique du football sur des pelouses et dans des enceintes dignes de ce nom.

VI. Planifier l'organisation des compétitions et matches internationaux et clarifier le cadre des récompenses et des sanctions

Notre action consistera à :

Respecter le calendrier des compétitions internationales ;

Fixer les conditions d'organisation des compétitions au plan national ;

Elaborer une grille de paiement des primes dues aux joueurs ;

Sur la base de ce barème prédéfini, fixer toutes les modalités de paiement de ces primes et établir les garanties de leur stricte application ;

Réglementer et clarifier les questions relatives aux subventions des ligues, des clubs de D1, D2, D3 et au transport et indemnités des arbitres et des officiels ;

Etablir pour chacune de ces compétitions un programme et un budget à soumettre à priori à l'approbation des autorités publiques ;

Définir par le truchement d'une commission ad hoc le cahier de charges de l'entraîneur de l'équipe nationale et les conditions de son recrutement ;

Etablir des calendriers fermes pour les championnats nationaux ;

En déterminer par avance les contraintes et le planning d'exécution de manière à éviter le stress, l'improvisation, l'impréparation, les retards d'avion, les problèmes de regroupement de

joueurs, de la désignation du sélectionneur etc.

VII. Prévenir et combattre la violence sous toutes ses formes

Notre action consistera à prévenir la violence sous toutes ses formes à l'intérieur et à l'extérieur des stades par :

La promotion d'une véritable campagne de sensibilisation sur le FAIR PLAY ;

L'organisation de stage de formation et de sensibilisation de supportes ;

L'institution d'un prix récompensant les supporters exemplaires ;

Le renforcement des dispositifs sécuritaires avec comme objectif « tolérance zéro » pour toute violence sur les stades ;

VIII. Doter la FTF d'outils de gestion des ressources financières suivant des règles de transparence

Nous envisageons mettre en place les procédures financières qui serviront à :

L'élaboration du budget général et les budgets de financement de toutes les activités de la FTF ;

La mobilisation des ressources pour le financement des programmes

la gestion des cotisations, des primes et des ristournes ;

La gestion, le suivi et le contrôle de toutes les opérations liées à la gestion du patrimoine ;

Au règlement régulier des charges inhérentes à l'administration (salaires, factures d'eau et d'électricité, frais d'entretien ...etc.).

Dans l'ensemble, nous instaurerons un système de reddition de comptes et de restitution de l'ensemble des activités.

Une autre préoccupation essentielle relève de la recherche de financement. A l'exemple de ce qui se fait dans certains pays de la sous-région, priorité sera donnée à un ou plusieurs sponsors à même d'assurer un financement minimal pour sécuriser les activités.

IX. Définir avec les pouvoirs publics une politique plus engagée et plus valorisante du football au Togo Pour la reconstruction et le développement du football togolais, nous envisageons de :

Définir avec les pouvoirs publics une politique de revalorisation par une implication plus grande des plus hautes autorités dans l'accompagnement des activités footballistiques ;

Faire de la Coupe du Togo un événement de portée nationale, sous l'instigation du Chef de l'Etat ;

Définir avec l'Etat les conditions de subvention suffisantes pour les clubs et les ligues ;

Amener le Togo à se porter candidat pour l'organisation de la CAN 2025 ou à défaut 2027, avec tout ce que cela exige comme mesures d'accompagnement.

En définitive, la mise en œuvre de ces dispositions va insuffler au football une nouvelle dynamique, un sursaut de fierté nationale qui va induire une synergie de toutes les forces culturelles, sociales, économiques et politiques désormais fédérées et unies pour relever un seul défi : la restauration de l'honneur et de la dignité de la Nation togolaise à travers son football.

La liste « LA SOLUTION » à travers ce programme d'actions, nourrit l'ambition de faire renaître le football togolais de ses cendres si les acteurs lui en donnaient l'opportunité. La FTF, sous la conduite de la liste « LA SOLUTION » verra un jour nouveau, avec UNE NOUVELLE VISION, DE NOUVELLES MISSIONS, UNE NOUVELLE VOIE suivant sa boussole trilogique :

Collégialité - Pragmatisme - Excellence.

NOUS VOUS EN FAISONS LE SERMENT !

La Compétence au service du football est notre SOLUTION

La liste est composée comme suit:

Président: DOBOU Gerson

1er Vice-Président: AMADOU Nourredine

2e Vice-Président: MABLE Kodjo Mathieu

Membres:

AMETODJI Yaovi Michel, NOUGBLEGA Akouété

Pierre, KOUETE Nicoué Zepp, ADJODO Kossi

Jeannot, MME GABIAM Esther, KATAGNA Essodina, MASSEGBE Bertrand, AMUZU Guillaume, EZE Tomédégbé

Élection a la FTF - Liste « Ensemble pour la reconstruction »

INTRODUCTION

Le football togolais vit depuis une décennie une crise au lendemain de la qualification du Togo à la CAN et à la coupe du monde 2006 en Allemagne. Cette crise a conduit à des dysfonctionnements qui se sont souvent répercutés sur la gestion de ce sport et conséquemment sur les résultats techniques et sur la vie au plan culturel et social des togolais.

Le diagnostic posé sur la récurrence de cette crise et les recommandations de la Commission de Réflexion sur la nouvelle vision du football togolais méritent d'être approfondis pour réorganiser l'administration et la gestion de notre football afin de le replacer dans le Gotha du football africain.

L'élite du football national à travers les championnats nationaux de première et deuxième divisions est d'un niveau très moyen selon tous les spécialistes (dirigeants, techniciens, médias sportifs etc.) et les observateurs avisés.

L'organisation et le fonctionnement des clubs restent encore déficients. Leurs structures et leurs infrastructures connaissent peu d'évolution nonobstant les programmes d'assistance de la FIFA. Les clubs produisent peu de joueurs transférables dont les revenus auraient pu permettre des investissements sur le long terme. Il leur manque alors des moyens nécessaires pour qu'ils soient compétitifs au plan continental.

Il est à noter aussi, que la formation des encadreurs et des formateurs demeurent embryonnaires. Ceci déteint sur la formation et la performance technique et physique des joueurs des clubs de l'élite.

Après analyse approfondie de la situation au niveau des clubs, des ligues et de l'administration de la FTF, il ressort clairement les handicaps au développement du football togolais suivants :

- L'absence d'infrastructures (stades ou terrains de jeu construits suivant les normes de modernité);
- L'insuffisance de matériel et d'équipement sportif;
- L'absence de sources de financement viable;

Fort de ce constat et mu par la volonté de hisser définitivement le football togolais au rang de celui des grandes nations, en présentant ma candidature et celle de ma liste, composée d'acteurs chevronnés, engagés et patriotes, à l'élection du Comité Exécutif de la FTF (13 février 2016), ma conviction est qu'il est possible de reconstruire les bases de notre football et de prendre le temps nécessaire pour la relance des activités footballistiques et sortir enfin de la crise. Je soumetts à cet effet, à toute la famille du football togolais notre contrat sportif, qui est un contrat d'objectifs et de moyens pour la reconstruction, l'union, la cohésion et la performance.

Les principaux axes du Programme de la Liste « ENSEMBLE POUR LA RECONSTRUCTION » :

- 1- L'Organisation régulière des compétitions nationales
- 2- La Formation
- 3- Les Equipes nationales
- 4- Le Football à la base
- 5- Les Infrastructures, la Logistique et les Moyens Sans l'incertitude, l'aventure n'existerait pas !

Notre vision

- Réconciliation des acteurs de football
- Reconstruction de notre football
- Modernisation et professionnalisation
- Stabilité de l'administration et régularité des compétitions

Nos objectifs

Au terme de mon mandat, j'estime possible de :

- Bâtir des équipes nationales fortes et compétitives au plan africain et mondial;
- Moderniser la gestion des clubs et des ligues régionales;
- Améliorer les installations sportives (pelouse

gazonnée, terrain éclairé, vestiaires etc.)

- Soutenir les clubs en compétitions internationales;
- Assurer un financement durable du football togolais.

I- L'ORGANISATION REGULIERE DES COMPETITIONS NATIONALES (championnats et Coupes)

La crédibilité des compétitions organisées au plan national est une stimulation vers l'engouement nécessaire et la formidable attraction dont est l'objet le football.

En restaurant l'image de notre football auprès de nos partenaires, mon équipe et moi, sommes capables de poser les fondamentaux de notre football et le construire suivant un schéma pyramidale avec à sa base le football de masse et des quartiers et au sommet le football d'élite ou mieux professionnel en passant par le football des petites catégories.

Le football d'élite (professionnel)

- la Première Division

- la Deuxième Division

Le Football amateur

- la Troisième Division

- les championnats et coupes de Ligue

Le Football féminin

- le championnat national féminin et coupes

Pour la détection et la formation des jeunes talents, les paliers de la pyramide ci-après seront valorisés en collaboration avec la Direction Technique Nationale et la Commission Football des jeunes de la FTF:

Le Football des petites catégories

- les compétitions U15, U17, U19 etc

- le tournoi des centres de formation

Le Football de masse et des quartiers

- les quartiers des grandes villes

- le tournoi des cantons au niveau régional

La réhabilitation des coupes nationales (Coupe de l'Indépendance, Coupe du Togo, Coupe Dr KAULO, Coupe des martyrs de football Trophée Richard ATTIPOE, Coupe EYADEMA de la Paix, etc.) contribuera non seulement à relever le niveau de performance des clubs mais également à renforcer la fraternité et la cohésion sociale.

L'organisation régulière des compétitions nationales de toutes les catégories (Championnats nationaux et Coupes) avec un calendrier cohérent et stable permettra d'avoir une élite compétitive et jettera les bases solides pour les futures qualifications à la CAN et à la Coupe du Monde.

II- LA FORMATION

La formation est un outil essentiel pour le renforcement des capacités et la remise à niveau des acteurs de tout le système footballistique. Ainsi, les programmes réguliers de formation de base (initiation) et les formations de haut niveau seront disponibles en faveur des acteurs notamment:

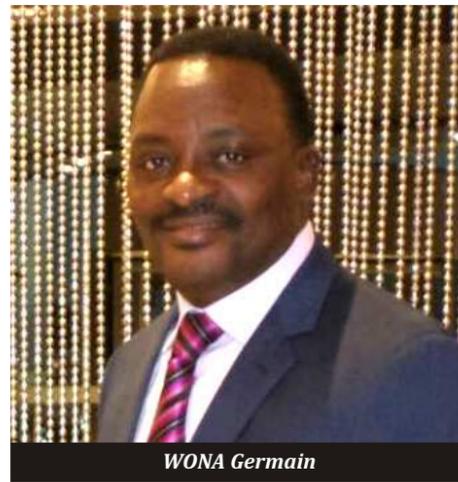
- Les dirigeants de ligue régionale, club et district ;
- Les encadreurs techniques et médicaux;
- Les officiels de matchs (inspecteurs d'arbitres, commissaires de match, arbitres et arbitres assistants);
- Les joueurs;
- Les journalistes sportifs.

Outre ces programmes de formation, nous initierons un projet de valorisation des anciennes gloires (anciens joueurs) dont les contributions et les expériences seront profitables aux clubs et aux équipes nationales.

III- LES EQUIPES NATIONALES

Tous les efforts d'organisation régulière des compétitions, la formation et la professionnalisation des structures et des clubs visent à construire des équipes nationales compétitives et performantes au plan international.

Les actions primordiales seront centrées autour des points suivants :



WONA Germain

- Le Management professionnel des éperviers, toutes catégories confondues;
- le recrutement des sélectionneurs pour toutes les équipes;
- la réactualisation de la charte des joueurs fixant leurs droits et obligations;
- le suivi permanent des joueurs expatriés;
- l'édition des critères de convocation des joueurs en sélection nationale;
- l'engagement de toutes les catégories des équipes nationales dans les compétitions de la CAF et de la FIFA avec le quitus de l'Etat.
- la réorganisation et l'unification des groupes de supporters.

IV- FOOTBALL A LA BASE

Il sera créé une cellule dont les membres seront les représentants du Ministère des sports, la Direction Technique Nationale, la Commission Football des jeunes et la Fédération du Sports Scolaire et Universitaire qui agira pour la promotion du Football des petites catégories, du Football de masse, des quartiers, des compétitions scolaires et universitaires.

Les modalités pratiques de mise en œuvre de cette cellule seront précisées dans sa lettre de mission.

Les axes principaux :

- Soutien matériel et logistique aux centres de formations;
- Mise en place d'une cellule d'appui et de suivi des championnats scolaires et universitaires en actions concertées avec le ministère de la jeunesse et des sports, le ministère des enseignements primaire et secondaire, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- Relance des compétitions des catégories des jeunes (U-13, U-15, U-17, U-19).

- Organisation des compétitions de Beach Soccer, Futsal et de Grassroots

Le résultat sera de favoriser l'éclosion, la détection et la promotion des jeunes talents

V- INFRASTRUCTURES, LOGISTIQUE ET MOYENS

Infrastructures

La pratique du football de haut niveau nécessite des infrastructures construites aux normes modernes. Toutefois, prenant en compte la situation de crise financière générale, nous procéderons à la rénovation des terrains de jeu étape par étape de concert avec l'Etat.

- Inspection et appui au réaménagement des terrains de football sur toute l'étendue du territoire;
- Accompagnement progressif des clubs de D1 et D2 vers l'installation des pelouses gazonnées et des grilles de protection;
- Accompagnement des clubs de D1 et D2 vers l'installation des vestiaires hygiéniques;
- Exploration d'un partenariat stratégique avec la CEET dans le sens de l'électrification et de l'éclairage des installations;
- Allocation de matériel informatique aux clubs et ligues régionales;
- La construction d'un Centre Technique National pour les stages des éperviers et des techniciens.

Logistique et Moyens

Les ressources financières mobilisées sont en déphasage total avec les besoins exponentiels évalués sur le terrain.

Ainsi, pour renforcer les ressources financières de la FTF et de ses membres, nous mettrons en place une nouvelle politique de mobilisation des fonds et de logistique, à savoir :

- La recherche d'un nouveau sponsor officiel principal et des sponsors secondaires;
- La renégociation d'un nouveau contrat avec l'équipementier PUMA ou la recherche d'un nouvel équipementier;
- La renégociation à la hausse des différentes contributions des pouvoirs publics (Etat);
- La négociation des contributions avec les Municipalités, Préfectures etc. pour assister les structures de football de leur ressort territorial (financement et subventions aux clubs, ligues régionales et districts).

Pour réussir cette ambitieuse aventure, nous opterons pour le renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles à travers des actions suivantes :

- Au plan des capacités opérationnelles
 - L'édition d'un cahier de charge spécifique aux clubs et aux Ligues Régionales;
 - L'élaboration d'un projet de construction des sièges des Ligues Régionales.
- Au plan des capacités organisationnelles
 - Le renforcement du système de gestion financière et comptable de la FTF, des Ligues Régionales et des clubs;
 - La tenue régulière des réunions des instances et des organes de toutes les structures;

Au cours de notre mandat, la loyauté, l'intégrité, la transparence et la bonne gouvernance caractériseront nos comportements et nos actions.

Un plan de communication qui associe les médias privés et publics assurera l'information à temps réel envers le grand public des activités de la FTF.

Nous proposons à cet effet, de redynamiser le site officiel de la FTF et la création d'un journal de la FTF.

CONCLUSION

Le football est de nos jours l'élément culturel le plus important de notre civilisation. Il réunit prince et ouvrier, déchaîne les passions, force l'admiration et révèle à l'homme ce que sa nature cache dans sa vie, l'émotion virile portée par la défaite ou la victoire.

Mon souhait à travers ce présent programme, contrat d'objectif et de moyens par lequel, je soumetts ma candidature au poste de Président du Comité Exécutif de la FTF et celle de ma liste à votre suffrage, est que tous

les acteurs se réconcilient afin de tourner définitivement les pages sombres de l'histoire de notre football.

Je rends hommage aux anciens présidents et à leurs bureaux qui se sont succédés à la tête de notre association nationale. Ils ont essayé d'apporter leur pierre à la construction de l'édifice commun. Nous tiendrons compte du patrimoine laissé et orienter la vision vers la reconstruction de notre football.

Notre football trouvera les moyens de se relever et évoluer dans un meilleur environnement que nous allons construire avec vous pour les générations à venir.

Autour de notre programme, mon équipe et moi essayerons de poser les bases d'un football qui gagne et qui apporte de la satisfaction à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour son véritable développement.

Ensemble, reconstruisons notre football pour donner une nouvelle chance à la jeunesse de notre pays de s'épanouir, de rivaliser de talent avec ses frères du continent et d'être fière de nous.

Voyons l'avenir avec espoir !

WONA Germain

Présentation du bilan 2015 du FNFI et perspectives

Deux produits annoncés pour cette année

Le Fonds National de la Finance Inclusive va lancer deux nouveaux produits au cours de cette année. En effet c'est le ministre du développement à la base et de l'emploi des jeunes Victoire Tomegah DOGBE qui a annoncé la nouvelle au cours d'un atelier bilan 2015 du FNFI à Lomé. Il s'agit des produits « assurance maladie » pour les bénéficiaires du FNFI et « refinancement ».

Cette rencontre avec les institutions de micro finances du Togo a été l'occasion de dresser les résultats globaux ; les difficultés et approches de solution et enfin les perspectives.

Présente à cet atelier, Mme Victoire Tomegah DOGBE a trouvé le bilan satisfaisant. Selon elle, le FNFI a réussi à poursuivre en 2015 le cycle du premier produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). Ainsi sur une prévision de 250.000 mille cibles, le produit APSEF a atteint près de 165.000 personnes au premier cycle ; 54.000 personnes au second et 816 personnes au quatrième. Le second produit AGRISEF a surpassé la prévision de 60.000 pour atteindre 74.744 personnes. AGRISEF se répartit comme suit : 9300 bénéficiaires dans la région maritime ; 33.000 personnes dans les plateaux ; 8 dans la région Centrale ; 12.400 dans la Kara et 11.077 dans les Savanes. Sur une cible de 20.000 personnes, le produit AJSEF n'a atteint que 8.000 personnes.

Quant aux résultats du produit AJSEF, Mme Tomegah Dogbe n'a pas hésité à se prononcer. «



Compte tenu de la délicatesse du produit AJSEF, nous avons donné plus de temps avec les partenaires pour une large accessibilité. Pour tous les trois produits, nous avons mis l'accent sur la qualité et non la quantité. Donc un total de 600 bénéficiaires des trois produits en 2015, nous pouvons dire que le bilan est positif. » a déclaré la ministre ; et pourtant le FNFI veut élargir ses produits à d'autres localités car en faisant le point le Fonds se rend compte que le besoin se fait également sentir dans près de 400 villages.

Les partenaires financiers (micro finances) ont également mis en exergue les difficultés institutionnelles, opérationnelles et financières rencontrées dans leur quête d'atteindre une cible plus large et ont souhaité une plus grande attention du Fonds à leur égard.

Lancé le 25 janvier 2014, le Fonds National de la Finance Inclusive atteint près de 3800 villages. ■

KABEY

Rumeurs autour de la taxe sur l'habitation

L'OTR lève l'équivoque

L'Office Togolais des Recettes a organisé une réunion d'information à l'endroit des journalistes sur la prétendue taxe sur l'habitation. En effet, elle a fait couler beaucoup d'ancre et de salive ; certains documents supposés émanant de l'OTR vont jusqu'à donner des détails de taxes sur les différentes catégories d'habitations. Pour l'OTR, il n'en est rien de tout cela.

Selon le Chef division des immatriculations à l'Office Togolais des Recettes le directeur NEGBANE, il s'agit plutôt de l'immatriculation des grandes entreprises. Ainsi par immatriculation, on entend l'attribution d'un Numéro d'Identification Fiscale (NIF) à toute grande entreprise qui abrite des salariés. Selon les explications apportées, ce numéro d'identification fiscale permettra à l'OTR d'une part de faciliter la prise en charge des salariés au niveau de son système de gestion mais aussi de pousser ses grandes entreprises à déclarer le nombre de

salariés qu'elles ont. Il faut dire que cette initiative même si elle fait grincer des dents du côté des grandes entreprises, pousse également les employeurs à déclarer leurs employés afin de ne pas être taxés injustement ou non.

Cette immatriculation servira également de repositionnement pour chaque salarié ce qui lui revient de droit. Elle facilitera le traitement des déclarations de salaire. Pour sa part, l'OTR ne reconnaît pas avoir adressé un courrier de taxe sur l'habitation à qui que ce soit. En attendant une conférence de Presse digne de ce nom, l'Office Togolais des Recettes a voulu calmer les ardeurs du public et des partis politiques qui en font déjà un son de cloche. Ce numéro d'identification qui concerne les employeurs, les employés et les particuliers permettra à l'OTR de connaître la contribution de chaque citoyen dans la construction du Togo, a déclaré un responsable du département éducation fiscale de l'OTR. ■

Millenium Challenge Account, cap sur le programme « Compact »

Quelle contribution des médias ?

Dans ses efforts, le Togo a validé 10 indicateurs sur les 20, ce qui lui permet d'être sélectionné pour bénéficier du programme seuil « Threshold » du Millenium Challenge Account (MCA). Dans le souci d'informer et de former les journalistes pour une communication objective sur les réformes au Togo ainsi qu'une meilleure communication sur le processus d'éligibilité du Togo au Millenium Challenge Account (Compte des Défis du Millénaire), un atelier d'information a rassemblé le monde de la presse avec la cellule Millenium Challenge Account (MCA-Togo) la semaine dernière. Ayant regroupé près de soixante et dix (70) hommes de médias aussi bien du public que du privé, ce rendez-vous fait suite à une série de rencontres entre la cellule MCA-

Togo et des acteurs de la société civile, du secteur privé et des parlementaires.

« C'est dans le souci de mobiliser davantage de ressources pour assurer le bien-être des populations, que le gouvernement s'est engagé à œuvre à l'éligibilité du Togo au MCA », a expliqué à l'ouverture, Kossi Assimaïdou, ministre en charge de la planification.

Il s'agit donc pour la cellule togolaise, au cours des échanges, de mettre à contribution le monde de la presse togolaise en vue d'obtenir le programme « Compact » et ceci par la publication d'informations objectives et réelles. Pour M. Baba Stanislas, coordonnateur du MCA-Togo, il importe que les hommes de médias fassent preuve de diligence dans le traitement de



l'information de sorte qu'au lieu des informations biaisées, tronquées ou carrément erronées, les publications soient objectives et basées sur l'éthique et la déontologie de la profession. Le Millenium Challenge Account (MCA) est une Initiative proposée par le Président Georges Bush en 2002 à la conférence sur le

développement durable à Monterrey (Mexique). Cette Initiative a été consacrée en 2004 par une Loi du Congrès Américain et gérée par le Millenium Challenge Corporation (MCC). A travers ce fonds, les Etats-Unis d'Amérique assistent les pays éligibles, à lutter contre la pauvreté par l'accélération de la

croissance économique. Le MCC gère les différents Comptes du MCA. Les domaines d'intervention du MCC sont variés et couvrent les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif, etc. notamment l'agriculture et l'irrigation, le transport (routes, ponts et ports), l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la santé, la lutte contre la corruption, les droits fonciers, l'éducation, les finances, le développement des entreprises, les réformes de politique. Pour y être éligible, les pays se doivent de répondre à un certain nombre de critères (20 au total) qui tournent autour de la bonne gouvernance, la liberté économique et les investissements au service de la population. ■

Dem